



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 9 décembre 2015 à 13 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Marc Roy, préfet suppléant et maire de la ville de L'Île-Perrot;
M. Hans Gruenwald Jr, maire de la ville de Rigaud;
M. Jean-Yves Poirier, maire de la municipalité de Saint-Polycarpe;
M. Yvon Chiasson, maire de la municipalité de Saint-Zotique;
M. Michel Bourdeau, maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil;
M. Guy Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-Dorion;
M. Claude Pilon, maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac.

Sont également présents, mesdames Mylène Blais, directrice générale adjointe, Nadine Maltais, agente de développement culturel et social, messieurs David Morin, greffier, Cédric Marceau, spécialiste en géomatique, Sébastien Legros, agent de soutien au développement social.

Est absent, M. Paul Herrbach, maire de la ville de L'Île-Cadieux.

1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

CA 15-12-09-01

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Yvon Chiasson** et résolu **d'ouvrir** la séance à 13 h.

Proposition adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA 15-12-09-02

Il est proposé par monsieur **Jean-Yves Poirier**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour en ajoutant le point 16.1. « Géomatique ».

Proposition adoptée.

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Madame la directrice générale adjointe fait un suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

3.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2015 : ADOPTION

CA 15-12-09-03

Il est proposé par monsieur **Michel Bourdeau**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2015 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

Aucun sujet traité.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1.1. APPROBATION DES LISTES DES COMPTES PAYÉS, À PAYER ET DES DÉPÔTS DIRECTS

CA 15-12-09-04

Il est proposé par monsieur **Jean-Yves Poirier**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **de recommander** au conseil de la MRC l'adoption de la liste MRC 15-12-09 des comptes payés, à payer et des dépôts directs.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Proposition adoptée.

« Je, soussigné, Mylène Blais, directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 15-12-09, le tout en fonction du budget adopté ».

Mylène Blais

5.1.2. APPUI, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS

5.1.2.1. TÉLÉDIFFUSION DES MATCHS D'HOCKEY DES MUSTANGS DE VAUDREUIL-SOULANGES PAR CSUR LA TÉLÉ : DEMANDE DE COMMANDITE

CONSIDÉRANT QUE cette demande rencontre les objectifs de la Politique de développement social durable par sa promotion des saines habitudes de vie chez les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE cette demande rencontre les objectifs de la Politique culturelle en soutenant le développement des médias numériques et télévisuels de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux critères de la Politique d'attribution des fonds de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE les fonds sont disponibles au poste budgétaire 02 590 00 447;

POUR CES MOTIFS,

CA 15-12-09-05

Il est proposé par monsieur **Yvon Chiasson**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **d'octroyer** un montant de mille dollars (1 000 \$) pour une commandite d'une partie de niveau Platine.

Proposition adoptée.

5.1.2.2. « ON S'EMBALLE POUR LE SHOPPING LOCAL » : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE cette initiative répond aux axes d'intervention de la Politique culturelle de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE cette campagne a pour but d'inciter les citoyens de la MRC à faire leurs achats dans les commerces de la région;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux critères de la Politique d'attribution des fonds de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE les fonds sont disponibles au poste budgétaire 02 702 00 447;

POUR CES MOTIFS,

CA 15-12-09-06

Il est proposé par monsieur **Jean-Yves Poirier**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **d'octroyer** une somme de deux mille dollars (2 000 \$) au Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges afin de soutenir cette initiative.

Proposition adoptée.

5.2. GREFFE ET LÉGISLATION

5.2.1. GESTION DES COURS D'EAU AGRICOLE : DÉPÔT

Madame la directrice générale adjointe dépose le document aux membres.



**5.2.2. PARTAGE DES REVENUS DES REDEVANCES SUR LES RESSOURCES
NATURELLES : DEMANDE D'APPUI**

Monsieur le préfet informe les membres qu'il a appris la semaine dernière à la Fédération québécoise des municipalités, que ce dossier est maintenant réglé. Il n'y a donc pas lieu d'appuyer cette demande.

6. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

7. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet traité.

8. SÉCURITÉ

Aucun sujet traité.

9. COUR MUNICIPALE

**9.1. ENTENTE DE SERVICE AVEC SECURITAS CANADA : OCTROI DE
CONTRAT**

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise *Securitas Canada* reçue en date du 3 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 120 03 419;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur **Hans Gruenwald Jr**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'octroyer** un contrat à l'entreprise *Securitas Canada* pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 au taux de vingt-trois dollars et quarante-cinq cents (23,45 \$) de l'heure jusqu'au 2 juillet 2016 et par la suite de vingt-quatre dollars et quarante cents (24,40 \$) de l'heure en fonction des besoins de la cour municipale régionale, et ce, pour un montant maximum de seize mille dollars (16 000 \$), toutes taxes en sus.

Proposition adoptée.

10. ENVIRONNEMENT

10.1. COUR D'EAU

10.1.1. JURIDICTION DU COURS D'EAU AVILA-LEGAULT

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

11.1.1. AVIS DE CONFORMITÉ

**11.1.1.1. VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT - RÈGLEMENT NUMÉRO
437-37**

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 437-37 a pour objet de modifier plusieurs dispositions du Règlement de zonage numéro 437, notamment de modifier les normes relatives aux remises et les règles applicables à l'aménagement des entrées du parc industriel;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du règlement numéro 437-37 de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 15-12-09-07



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

CA 15-12-09-08

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **que** le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du règlement numéro 437-37 de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Proposition adoptée.

11.1.2. CARACTÉRISATION DES TERRES AGRICOLES - TYPES DE CULTURE - DANS LE CADRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE : OCTROI DE MANDAT

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de mettre à jour la couche des friches agricoles dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE cette caractérisation permettra à la MRC de faire le portrait de la zone agricole dans le cadre de la révision de son schéma d'aménagement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a fait l'acquisition d'orthophotos 2015 couleurs avec feuillage permettant de faire des analyses visuelles pour la délimitation des parcelles agricoles selon les types de culture et de la photo-interprétation à l'aide des outils géomatiques;

CONSIDÉRANT l'article 938.2.8 du *Code municipal*;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 610 00 419;

POUR CES MOTIFS,

CA 15-12-09-09

Il est proposé par monsieur **Marc Roy**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **d'octroyer** le mandat à l'organisme à but non lucratif *Géomont* pour le projet de caractérisation des terres agricoles (types de culture) dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) pour un montant maximum applicable, avant taxes, de douze mille cinq cent douze dollars et cinquante cents (12 512,50 \$).

Proposition adoptée.

11.1.3. DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE - RECOMMANDATION DE LA MRC À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

CONSIDÉRANT QUE la demande d'exclusion doit être accompagnée d'une recommandation par résolution motivée de la MRC en fonction de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* afin qu'elle soit recevable;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'exclusion vise un lot situé à l'intérieur d'une affectation résidentielle para-urbaine au schéma d'aménagement révisé (SAR);

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé (SAR) et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 15-12-09-10

Il est proposé par monsieur **Hans Gruenwald Jr**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'appuyer** la demande déposée par la Ville de Rigaud concernant l'exclusion de la zone agricole du lot numéro 3 609 750 situé au 265, chemin de l'Anse.

Proposition adoptée.

12. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

Aucun sujet traité.



13. DÉVELOPPEMENT

13.1. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13.1.1. GOUVERNANCE DU TRANSPORT COLLECTIF : DÉPÔT

Madame la directrice générale adjointe procède au dépôt du document. Monsieur Guy Pilon mentionne que le dépôt du projet de loi est retardé jusqu'en février prochain. Il ajoute qu'une rencontre aura lieu, entre les représentants de l'Association québécoise du transport intermunicipal et municipal (AQTIM) et les membres de la table de la Couronne Sud afin d'échanger sur le sujet.

14. CULTURE

Aucun sujet traité.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet traité.

16. RAPPORT DES ÉLUS

16.1. GÉOMATIQUE - M. GRUENWALD

Monsieur Hans Gruenwald Jr pose des questions concernant les services externes en géomatique préalablement offerts aux municipalités par la MRC. Madame la directrice générale adjointe fait référence à la résolution CA 15-05-06-13 concernant la fin du contrat de travail à durée déterminée, pour le poste de technicienne en géomatique, qui avait été octroyé en lien avec ce service, mais également dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et du Plan de développement de la zone agricole. Elle ajoute également qu'elle a fait parvenir les coordonnées de madame Pépita Coll-Cardenas aux municipalités intéressées à retenir ses services à titre de consultante externe.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Monsieur Cousineau pose des questions concernant la demande d'exclusion de la zone agricole et sur le pôle logistique.

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **que** la séance **soit levée** à 14 h.

Proposition adoptée.


JEAN A. LALONDE
Préfet


MYLÈNE BLAIS
Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe

CA 15-12-09-11